



## Echange des derniers billets en francs

Le 17 février 2012 est la date limite pour échanger vos derniers billets en francs de 500 F Pierre et Marie Curie, 200 F Gustave Eiffel, 100 F Cézanne, 50 F Saint-Exupéry et 20 F Debussy contre des euros dans les caisses des succursales de la Banque de France et auprès des agences de l'IEDOM. Après cette date, plus aucun billet en franc ne sera échangeable. Rappelons que l'euro fiduciaire (billets et pièces) a été introduit le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Vous pouvez consulter le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr) pour connaître les modalités d'échange (horaires, justificatifs éventuels).

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Comité national SEPA

Le Comité national, réuni le 13 décembre 2011, a fait le point sur l'adoption du règlement européen, désormais annoncée pour le premier semestre 2012, fixant une seule date butoir de migration pour le virement et le prélèvement SEPA. S'agissant des virements, le Comité constate que la migration du secteur privé reste encore faible (22 %), contrairement au secteur public. A cet effet, un plan de communication sera lancé pour sensibiliser les responsables des PME et des TPE au sein de leurs bassins d'activités.

### Banque Postale/OSEO

La Banque Postale et OSEO ont signé deux conventions, l'une consacrée au financement de la création et de la reprise d'entreprise et l'autre sur la garantie des risques. Ces conventions visent à renforcer leur action en faveur de la création d'entreprise et tout particulièrement celle des très petites entreprises.

### Dossier législatif

- Prêt à taux zéro (PTZ)  
Le décret n° 2011-2059 du 30 décembre 2011, publié au Journal Officiel de la République française du 31 décembre 2011, fixe les nouvelles règles applicables au PTZ dont la durée maximale est plafonnée à 25 ans contre 30 ans auparavant. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le PTZ s'applique aux logements neufs et aux logements anciens vendus par des bailleurs sociaux à leurs occupants.
- Partenariat économique Communauté européenne et états membres du CARIFORUM  
Le projet de loi n° 4080 autorisant la ratification de cet accord a été déposé à l'Assemblée nationale le 14 décembre 2011. Il est disponible sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/projets/pl4080.asp>
- Code des marchés publics  
Le décret n° 2011-1853 du 9 décembre 2011, publié au Journal Officiel de la République française du 11 décembre 2011, relève de 4 000 euros à 15 000 euros le seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence des marchés publics.

### Publications

#### 1-Banque de France

- L'outre-mer français et l'euro, Nicolas de Sèze, Directeur général de l'IEDOM et de l'IEOM ; Aurélie Marchand, Direction des Etudes et des Relations internationales et européennes et Romain Bardy, Direction des Services juridiques de la Banque de France  
Cet article publié dans le Bulletin de la Banque de France n° 186 est disponible en téléchargement gratuit à l'adresse suivante : [http://www.banque-france.fr/fileadmin/user\\_upload/banque\\_de\\_france/archipel/publications/bdf\\_bm/etudes\\_bdf\\_bm/bdf\\_bm\\_186\\_etu\\_7.pdf](http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/archipel/publications/bdf_bm/etudes_bdf_bm/bdf_bm_186_etu_7.pdf)
- L'Observatoire de la microfinance  
Le rapport 2010 est disponible en téléchargement gratuit à l'adresse suivante : [http://www.banque-france.fr/fileadmin/user\\_upload/banque\\_de\\_france/publications/rapport-annuel-2010-de-l-observatoire-de-la-microfinance.pdf](http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/publications/rapport-annuel-2010-de-l-observatoire-de-la-microfinance.pdf)
- Colloque international de la microfinance  
Les actes du colloque, qui s'est déroulé au Sénat le 8 juillet 2011, sont disponibles en téléchargement gratuit à l'adresse suivante : <http://www.banque-france.fr/uploads/media/colloque-microfinance-2011.pdf>
- Comité consultatif du secteur financier  
Le rapport 2010-2011 est disponible en téléchargement gratuit à l'adresse suivante : <http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/rapports/rapport-annuel-ccsf-10-11.htm>

#### 2 - OSEO

Le rapport 2011 sur l'évolution des PME est disponible en téléchargement gratuit sur : [http://www.oseo.fr/notre\\_mission/publications/etudes\\_et\\_rapports/generalistes](http://www.oseo.fr/notre_mission/publications/etudes_et_rapports/generalistes)

#### 3 – Fédération bancaire française

La convention de compte, mini-guide n° 5, de la série « les clés de la banque », nouvelle édition décembre 2011, est disponible en téléchargement gratuit sur : <http://www.fbf.fr/fr/files/87TGMG/Mini-Guide%205.pdf>

### Nomination

M. Robert Ophéle a été nommé second sous-gouverneur de la Banque de France par le Conseil des ministres du 4 janvier 2012. Il succède à ce poste à M. Jean-Paul Redouin. Mme Anne Le Lorier a été promue premier sous-gouverneur de la Banque de France à la même date.

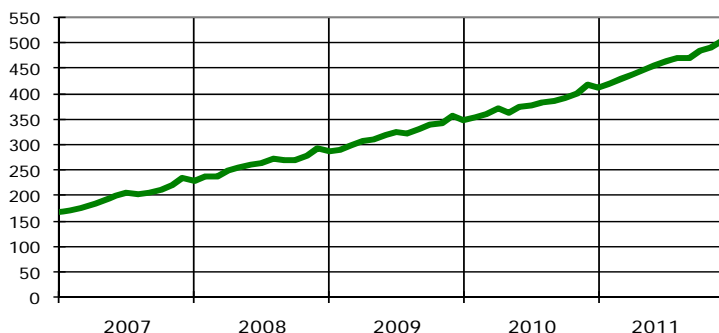
# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Les émissions nettes

Au 31 décembre, les émissions nettes de billets progressent de 16,6 millions d'euros sur le mois (soit +3,4 % contre +1 % le mois précédent) et franchissent le seuil des 500 millions d'euros cumulés depuis la mise en circulation de la monnaie unique il y a 10 ans, à 506,4 millions d'euros. Les émissions nettes de billets en nombre suivent une tendance comparable : +3,65 %, après -0,1 % le mois précédent. Le nombre de billets émis par l'agence IEDOM de Mayotte avoisine les 9,5 millions de coupures au 31 décembre 2011, dont près de 73 % sont représentés par la coupure de 50 €. La valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île s'est appréciée de plus de deux euros trente cinq ces douze derniers mois : elle atteint 53,4 € au 31 décembre.

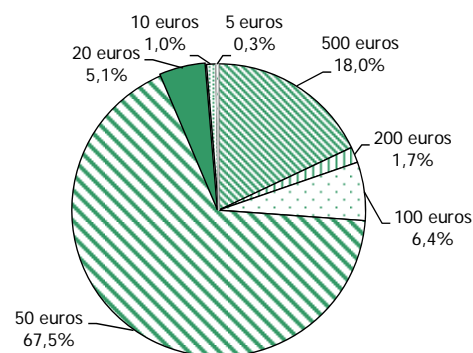
Emissions nettes cumulées de billet au 31 décembre 2011

En millions d'euros



Source : IEDOM

Répartition des billets en valeur au 31 décembre 2011

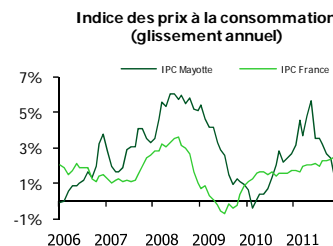


Source: IEDOM

## BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

### Indice de prix

En novembre 2011, l'indice des prix à la consommation à Mayotte a, selon l'INSEE, diminué de 1 %. Cette baisse s'explique principalement par les prix des produits alimentaires et boissons qui enregistrent une baisse de 2,5%, probablement en raison des accords conclus avec les acteurs sociaux économiques suite aux mouvements contre la vie chère. Ainsi, les prix des viandes et volailles ont baissé de 5,4% et ceux des produits céréaliers de 4,5 %. En glissement annuel (novembre 2010/novembre 2011), les prix ont augmenté de 1,3 %. Le prix du tabac reste stable alors que celui de l'énergie enregistre une baisse de 0,6 % en raison de la réduction négociée du prix du gaz. Les prix des services aux ménages ont diminué de 1,5 % suite à une diminution des prix des transports et des communications (-5,5 %).



Source: INSEE  
Base 100: année 2006

### Crise sur la vie chère et bilan de la cellule de soutien à l'activité et à l'emploi

Un protocole de sortie de crise a été signé le mardi 20 décembre 2011 par l'intersyndicale, le préfet et les chefs d'entreprises du secteur de la grande distribution, marquant la fin du conflit contre la vie chère qui aura duré 46 jours entraînant la paralysie de l'économie mahoraise.

Un premier bilan de la cellule de soutien à l'activité et à l'emploi a été dressé : 78 demandes ont fait l'objet de 133 octrois de délais de versement de cotisations pour une valeur d'un million d'euros. Par ailleurs, selon la DIECCTE, sur 80 dossiers de licenciement ayant été examinés, 60 ont abouti.

### Revenus-Salaires

La commission consultative du travail réunie le 12 décembre 2011 a annoncé une augmentation du SMIG de 4,1 % au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Ainsi, pour 169h de travail, le montant mensuel brut du SMIG passe de 1086,67 € à 1130,67 €. Le taux horaire passe de 6,43€ en janvier 2011 à 6,69€ en janvier 2012. Parallèlement, la ministre chargée de l'outre mer Marie Luce PENCHARD a annoncé un rattrapage du SMIG mahorais sur le SMIC métropolitain en trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Pour mémoire, ce rattrapage était initialement programmé sur quinze ans.

### Social

L'ordonnance portant sur l'évolution de la sécurité sociale a été présentée le 21 décembre en conseil des ministres. Elle crée des droits nouveaux : assurance invalidité et assurance décès, indemnités maladie et maternité, mise en place de la retraite complémentaire pour les salariés. Les droits existants sont améliorés : alignement en deux ans des conditions d'attribution des indemnités journalières de maladie et maternité ; augmentation du montant des allocations familiales ; assouplissement des dates de prise du congé de maternité ; généralisation sur tout le territoire de la prestation d'aide à la restauration scolaire...

Pour accéder au texte intégral, cliquer [ici](#)

## Emploi

Un pôle emploi de plein exercice a été institué à Mayotte. Alors que Pôle Emploi Mayotte était rattaché jusqu'à lors à celui de La Réunion, il sera désormais directement rattaché au siège métropolitain. L'administration en est confiée à une instance paritaire.

## Santé

Le centre hospitalier de Mayotte (CHM) a signé une convention avec le groupe réunionnais Clinifutur pour l'installation d'un centre de dialyse au sein de ses locaux. Clinifutur assurera la gestion du centre qui comptera 19 postes.

Le CHM et le laboratoire d'analyses de Mayotte ont investi chacun à concurrence de 50% dans l'achat d'une unité d'Imagerie à Résonance Magnétique (IRM). Elle sera opérationnelle en mars 2012 au CHM et gérée par le laboratoire d'analyse.

Le CHM a annoncé une offre de 24 lits supplémentaires d'ici mai 2012.

## Tourisme

Dans le sillon du concept « Iles Vanilles », l'association des îles concernées annoncent la création d'un carnaval annuel. La première édition devrait avoir lieu aux Seychelles le 2 mars 2012, durant trois jours au cours desquels de nombreux artistes de la région devraient se produire. Le carnaval sera accueilli tous les ans par une région différente.

Un jury composé de la Préfecture, du Conseil Général, de la mairie de Bandréle et du Comité de tourisme de Mayotte a émis un avis favorable au lancement du projet hôtelier du groupe Hilton en collaboration avec le groupe IBS. Ce projet de 40 millions d'euros a été préféré à celui du groupe Icade. Le complexe hôtelier qui devrait naître d'ici la fin de l'année 2013, s'étendra sur 12 hectares à Bambo Est dans la commune de Bandréle et devrait générer 150 à 160 emplois dans l'île.

Le paquebot Nautica a accosté le 31 décembre 2011 à Mayotte. Environ 700 touristes et 380 membres de l'équipage ont mis pied à terre et visité l'île.

## Energie-environnement

Pour la première fois à Mayotte, une entreprise locale (Enzo recyclage) a investi 600 000 euros pour l'achat d'une unité de tri et de traitement des déchets. Cet équipement moderne permettra non seulement de créer huit emplois mais également de mieux recycler les déchets et préserver l'environnement.

# ACTUALITE REGIONALE

---

Les élus de Mayotte multiplient les contacts avec les autorités malgaches afin de favoriser les partenariats économiques entre les deux îles. Une délégation d'élus et d'entrepreneurs mahorais s'est rendue dans la grande île le 30 novembre 2011 pour s'entretenir avec leurs homologues malgaches au sujet des actions à mener de façon conjointe pour le développement des deux îles.

La délégation mahoraise a été conviée à un dîner débat le 1<sup>er</sup> décembre 2011 au café de la gare de Tananarive, en présence de nombreuses personnalités malgaches et étrangères notamment, le vice-premier ministre malgache, l'ambassadeur de Maurice et de France à Madagascar. Au cours de cette soirée, le Président du Conseil Général de Mayotte, Daniel Zaidani a mené une forte action de communication en présentant les avantages dont peuvent bénéficier les entrepreneurs qui s'implanteraient à Mayotte, en particulier la mise à disposition de terrains et de locaux dans la zone d'activité 3 de Longoni.

# PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
<b>Prix</b> (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		nov.-11	113,6	-	1,2%
<b>Chômage</b> (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A		oct.-11	10 976	4,6%	-
<b>Commerce extérieur</b> (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	sept.-11	23 046	1,8%	-15,5%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	sept.-11	238 135	10,7%	-6,0%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	sept.-11	273	-76,9%	108,5%
		cumulées	sept.-11	9 453	3,0%	26,3%
	Taux de couverture	mensuels	sept.-11	1,19%	-4,04 pt	0,71 pt
		cumulés	sept.-11	3,97%	-0,30 pt	1,02 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
<b>Trafic aéroportuaire</b> (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils <sup>(1)</sup>	mensuels	oct.-11	364	14,1%	-30,5%
		cumulés	oct.-11	4 415	-	-9,5%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	oct.-11	22 668	5,8%	-8,5%
		cumulés	oct.-11	244 347	-	3,7%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	oct.-11	15,4	-51,1%	-61,2%
		cumulés	oct.-11	921,2	-	n.d
<b>BTP</b> (Source : Douanes)	Importations de ciment <sup>(3)</sup> (en tonnes)	mensuelles	sept.-11	3 995	5885,1%	n,d
		cumulées	sept.-11	57 179	-	-7,6%
<b>Electricité</b> (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		sept.-11	37 785	0,2%	2,8%
	Consommation (en Mwh)	mensuelles	sept.-11	23 242	18,8%	48,2%
		cumulées	sept.-11	181 803	-	2,2%
<b>Hydrocarbures</b> (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle	sept.-11	9 114	1,6%	6,7%
		cumulée	sept.-11	81 979	-	-2,4%
<b>Automobile</b> ( Source : SOREFI )	Ventes de véhicules neufs :					
	- nombre de véhicules particuliers	mensuels	sept.-11	94	38,2%	10,6%
		cumulés	sept.-11	729	-	14,3%
	- nombre de véhicules utilitaires	mensuels	sept.-11	8	-70,4%	-65,2%
		cumulés	sept.-11	142	-	-8,4%

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(3) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

\* Les données plus récentes relatives au trafic maritime de marchandises ne sont pas disponibles

# PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	14/12/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	14/12/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	14/12/2011

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)				
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

\* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Décembre 2011)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,9963%	0,9835%	0,7845%	0,6168%	1,1410%	1,4250%	1,6700%	2,0020%

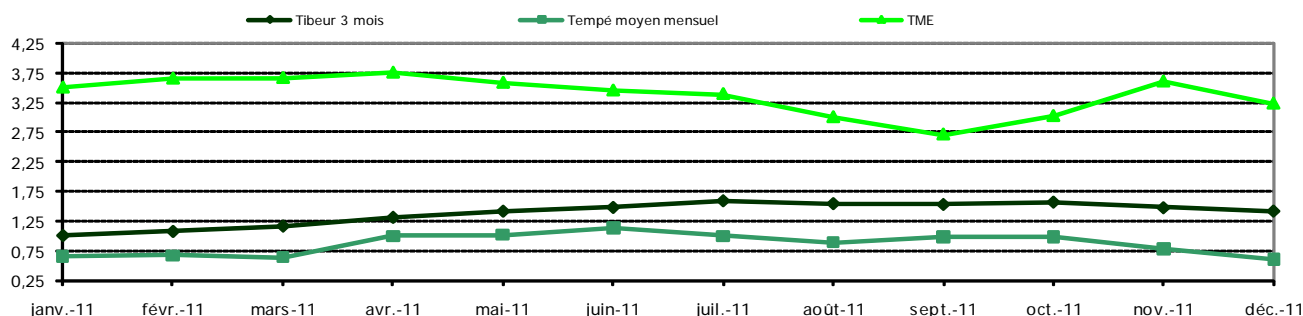
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Septembre	octobre	Novembre	Décembre
2,71%	3,02%	3,60%	3,23%	2,91%	3,22%	3,80%	3,43%

## Taux de l'usure (applicable au premier trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	15,78%
<b>Prêts immobiliers</b>		Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	10,60%
Prêts à taux fixe	6,24%		
Prêts à taux variable	5,83%		
Prêts relais	6,43%		
<b>Autres prêts</b>		<b>Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,65%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,67%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,15%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,45%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	13,98%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,29%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	17,69%	Découverts en compte (1)	13,80%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	12,51%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,53%
		<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
		Découverts en compte (1)	13,80%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

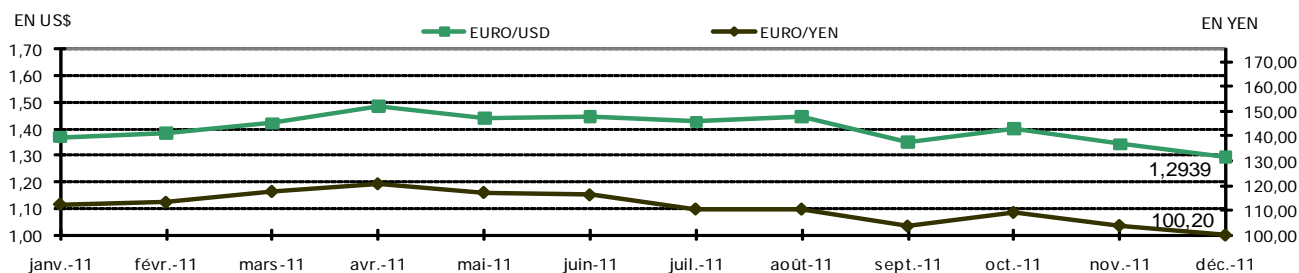
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2939	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,4830	EURO/SRD (Surinam)	4,27790
EURO/JPY (Japon)	100,2000	EURO/BWP (Botswana)	9,68870	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,32050
EURO/CAD (Canada)	1,3215	EURO/SCR (Seychelles)	17,5670	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,2010
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,83530	EURO/MUR (Maurice)	38,0478	EURO/BBD (La Barbade)	2,59270
EURO/SGD (Singapour)	1,6819	EURO/BRL (Brésil)	2,4159	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,32000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,0510	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,56740	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2942,7040	EURO/XCD (Dominique)	3,5001	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Victor-Robert NUGENT

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 - 97600 MAMOUDZOU

Achévé d'imprimer le 10 janvier 2012 - Dépôt légal : janvier 2012 - ISSN 1240-280X